

Diagnostic mobilité

Association Montauban Services

[Voir les autres services \(5\)](#)

Périmètre : **Tarn-et-Garonne**

Présentation du service

Il s'agit de faire le point sur les atouts et les freins du bénéficiaire sur sa mobilité et de lui proposer un plan d'actions.

Ce service répond aux besoins

📍 **MOBILITÉ** • Identifier ses freins, et définir ses besoins en mobilité

📍 **MOBILITÉ** • Être accompagné(e) dans son parcours mobilité

Type de service

Accompagnement • Accueil • Information

Description du service

Lors d'un RDV individuel, le-la conseiller-ère mobilité détermine les atouts et les freins sur la mobilité du bénéficiaire, sous forme d'un questionnaire complet, et explique les différents modes de déplacements en Tarn et Garonne (bus, train, covoiturage, auto-stop, location 2-4 roues, etc.). Suite

Contact

 05 63 65 65 56

 mobilite82@montauban-services.org

Informations clés

 Ce service est cumulable avec d'autres dispositifs

 **Fréquence et horaires**

tous les jours du lundi au vendredi

 **Accueil**

En présentiel • 577 Avenue de l'Europe, 82000 Montauban

À distance

Partager ce service

 <https://dora.fabrique.social.gouv.fr/services/association-monta...>

 **Télécharger en PDF**

Le public concerné

- Non inscrit comme demandeur d'emploi, avec reprise d'une activité
- Demandeur d'emploi bénéficiaire des minimas sociaux
- Demandeur d'emploi non indemnisé
- Demandeur d'emploi en contrat aidé
- Demandeur d'emploi avec un projet de créateur/reprise d'entreprise
- Demandeur d'emploi recruté sur un emploi Avenir
- Demandeur d'emploi reprenant un emploi en Contrat à Durée Déterminée, Contrat à Durée Indéterminé, ou interim de 3 mois consécutifs
- Jeune déscolarisé
- Demandeur d'emploi
- Jeune de 16 à 29 ans
- Demandeur d'emploi indemnisé
- Jeunes sortants de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)
- Jeune de 18 à 25 ans ayant eu un parcours Aide Sociale Enfance (ASE)

Les critères d'admission

- Etre adressé.e par un prescripteur partenaire
- L'entretien d'embauche ou l'emploi concernent un CDI, un CDD ou un contrat de travail temporaire d'au moins 3 mois consécutifs
- Demande adressée par un travailleur social
- Entrée en formation validée dans le cadre du Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE)
- Entrée en formation d'au moins 40 heures

Les pré-requis, compétences

- Aucun

Les démarches à réaliser

Pour les accompagnateurs

- Envoyer un mail
- Envoyer un mail avec une fiche de prescription
- Téléphoner

Pour les bénéficiaires

- Se présenter
- Téléphoner

Les documents à fournir

Documents à compléter

- <https://montauban-services.org/services/plateforme-mobilite-82>

Justificatifs à fournir

- Aucun